

Grille d'analyse des arbres remarquables en isolé

Date de relevé :

Identification du sujet

Ville :

Nom de RD :

Localisation précise :

.....

Espèce :

1-Age

Jeune (1 pt)	Adulte (2 pts)	Mature/ Sénescent (3 pts)

2-Dimensions

Hauteur :

<10 m (1 pt)	10-20 m (2 pts)	> 20 m (3 pts)

Circonférence :

<50 cm (1 pt)	50-100 cm (2 pts)	>100 cm (3 pts)

Envergure du houppier :

<10 m (1 pt)	Entre 10 et 20 m (2 pts)	>20 (3 pts)

3-Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale d'un arbre se réfère à des notions d'histoire et d'identité. Un attachement territorial particulier peut être conféré à un arbre de par la symbolique et l'histoire de l'espèce plantée, son association à une légende ou croyance locale...

Faible valeur patrimoniale (1 pt)	Valeur patrimoniale moyenne (2 pts)	Forte valeur patrimoniale (3 pts)
Commentaire :		

4-Esthétique : morphologie singulière

Le sujet peut présenter soit une architecture spécifique soit un développement singulier résultant de son adaptation au contexte dans lequel il est implanté (aspect tortueux, enlacé, rectitude, taille originale, couleurs, envergure etc.).

Intérêt esthétique faible (1 pt)	Intérêt esthétique moyen (2 pts)	Intérêt esthétique faible fort (3 pts)
Commentaire :		

5-Rareté de l'essence plantée

Elle est fonction de la représentation et répartition des essences plantées en espace public sur le territoire. Par exemple, l'orme est devenu une essence rare sur le domaine public depuis son infection massive par la graphiose ayant décimée la majeure partie des individus de cette espèce en France.

Commune (1 pt)	Peu commune (2 pts)	Rare (3 pts)
Commentaire :		

6-Impact paysager

L'arbre constitue un élément de paysage singulier pouvant marquer fortement son environnement direct ou plus lointain. S'intéresser à son impact dans le paysage par l'analyse de son absence peut permettre d'apprécier cette valeur. Par ailleurs, dans le cas d'un arbre de très grande envergure visible de loin, la diversité des points de vue ainsi que la distance maximale depuis laquelle il est visible fait de l'individu un repère fort dans le paysage et une entité ancrée dans son territoire.

Faible impact paysager (1 pt)	Impact paysager moyen (2 pts)	Fort impact paysager (3 pts)
Commentaire :		

7-Ecologie

L'intérêt écologique d'un arbre peut s'apprécier de par son insertion dans une continuité écologique (TVB), le caractère indigène de l'espèce, la biodiversité spécifique associée (attire pour la faune locale) ou encore sa présence dans un périmètre de protection de type ZNIEFF, ENS, arrêté de protection de biotope ou Natura 2000.

Faible intérêt écologique (1 pt)	Intérêt écologique moyen (2 pts)	Fort intérêt écologique (3 pts)
Commentaire :		

Arbre classé comme remarquable : coef (= nombre de points/27) minimal de 0,7

TOTAL :/ 27 pts

Coefficient de remarquabilité :